

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

-----  
Secrétariat ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024-87-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

Vu la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),

Vu la demande de l'entreprise CONNECT TP, 32 Rue Saint Denis, 28000 DREUX pour l'opérateur ORANGE, 2 Rue Simone Veil, 45400 FLEURY LES AUBRAIS,

Considérant la sécurité à mettre en place, relative à des travaux de remplacement de cadre et de tampon sur le trottoir de la Rue Saint Thomas Becket côté pair face au n° 103,

### ARRÊTE :

**Article 1 :** En raison des travaux sus-énoncés, la circulation sera sur chaussée rétrécie par panneaux entre la Résidence Les Clos Marins et le Crédit Agricole, 1 journée entre le lundi 16 décembre 2024 et le lundi 30 décembre 2024, afin de permettre à l'entreprise d'effectuer les travaux.

**Article 2 :** Le stationnement sera interdit entre la Résidence Les Clos Marins et le Crédit Agricole 1 journée entre le lundi 16 décembre 2024 et le lundi 30 décembre 2024.

**Article 3 :** La signalisation sera effectuée par l'entreprise CONNECT TP.

**Article 4 :** Le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleure, le 29 novembre 2024

Le Maire

Christiane TINCELIN



Mairie de Barfleure – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : secretariat@mairiedebarfleure.fr